Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Québec

PROCÈS-VERBAL DU CA

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 23 juin 2026 à 19 h 30** à la salle Richelieu ABC du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PRÉSENCES : Marc-André Gauthier, président du CA
Marie Josée Gagnon, vice-présidente du CA
Véronique Beaulac
Danielle Beaumont
Mohammed Bouhrir
Jennifer Floymon
Mathieu Jeanneau
Guy Lajoie
Valérie Matte
Anne-Marie Noël
Pascal Vaillancourt
Yanick Cloutier
– administrateur·trice·s

PERMANENCE : Mario Champagne – directeur général par intérim
Louise Berleur – directrice générale adjointe
Sophie Latreille – directrice générale adjointe
Sylvie Ménard – directrice générale adjointe
Manon Ouellet – secrétaire générale

INVITÉ·E·S : Linda Bonneau – directrice du Service des ressources matérielles
Nickolas Emery – directeur des Services éducatifs en formation professionnelle
Alexandra Langlois – directrice du Service des communications
Katleen Loiselle – directrice du Service des ressources humaines
Geneviève Archambault – directrice des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire
Sabrina Di Pisa - avocate

ABSENCE : Marie-Claude St-Onge, administratrice

1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration;* la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 36.

M. Marc-André Gauthier, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration (CA).

MAG MAG MO MO

2. Ordre du jour

Résolution 2026-06-23-CA-01

Il est proposé par Mme Marie Josée Gagnon :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout du point *4.1 - Démission de Mme Danielle Beaumont (administratrice)*;
- Inversion des points *5.* et *6.*;
- Ajout du point *9.7 - Concessions alimentaires*;
- Modification du point 12 - *Ajournement de la séance.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal – séance régulière du CA du 19 mai 2026 – Adoption et suivi (document)

Résolution 2026-06-23-CA-02

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance régulière du CA du 19 mai 2026 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Mme Danielle Beaumont :

Que la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal du conseil d'administration de la séance régulière du CA du 19 mai 2026 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Correspondance

4.1 Démission

Mme Manon Ouellet, secrétaire générale, informe les membres du conseil d'administration de la réception de la lettre de démission, à compter du 30 juin 2026, de Mme Danielle Beaumont à titre d'administratrice représentante de la communauté ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines.

M. Marc-André Gauthier remercie Mme Beaumont pour sa contribution et sa participation depuis 6 ans au conseil d'administration.

5. Parole aux élèves

MAG MAG MO MO

6.1 Vitrines sur les écoles et les centres : Bourses du CA – Polyvalentes Chanoine-Armand-Racicot et Marcel-Landry

Dans le cadre des Bourses du conseil d'administration offertes à des élèves persévérants identifiés par les directions d'établissement, monsieur Marc-André Gauthier, président, remet une bourse aux élèves suivants :

- Mélisandre Lamothe, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ;
- Luis Leonel Hernandez Savoie, Polyvalente Marcel-Landry.

6. Période de questions du public

M. Guy Biovin, président du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (SPPM), Mme Gabrielle Côté, orthophoniste à l'école Micheline-Brodeur et Mme Raymonde Simard, représentante du SPPM, manifestent leurs préoccupations et leur désaccord à propos de la nouvelle répartition des services offerts en orthophonie pour l'année scolaire 2026-2027.

Mmes Vicky Lahaie, Audréanne Mekkelholt et Mélina Lamarre-Parenteau, parents à l'école Saint-Joseph de Lacolle, manifestent leur désaccord quant à de possibles transferts d'élèves pour la prochaine rentrée scolaire. À cet effet, Mme Lahaie dépose, séance tenante, une lettre appuyant ses propos.

À la suite à l'appel d'offres public lancé à l'égard de l'ensemble des établissements scolaires du CSSDHR, M. Alexandre Lajeunesse, président du conseil d'établissement de l'école Saint-Vincent, et M. Dominique Poirier, président du conseil d'établissement de l'école Des Prés-Verts, manifestent leurs préoccupations et leur désaccord quant à un possible changement de concessionnaire alimentaire pour leur école respective.

M. Lajeunesse dépose, séance tenante, deux lettres, une première du conseil d'établissement de l'école Saint-Vincent et une seconde du conseil d'établissement de l'école Paul-Germain-Ostiguy. Une pétition à ce propos est également déposée.

M. Poirier dépose, séance tenante, une première lettre du conseil d'établissement de l'école Des Prés-Verts et une seconde de l'équipe école en plus de deux pétitions signées par les parents et les élèves.

Mme Barbara Lussier, enseignante et représentante du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu, ainsi que M. Marc-Antoine Guay, membre du public, prennent la parole afin d'appuyer les propos de M. Lajeunesse et M. Poirier.

Mme Julie Robert, parent et membre des conseils d'établissement (CÉ) des écoles Mgr-Euclide-Théberge (MET) et Frère-André, manifeste ses préoccupations et son désaccord quant aux modifications qui seront apportées au poste d'animatrice de développement personnel et d'engagement communautaire (ADPEC) de l'école MET. Une résolution du CÉ de l'école MET est déposée, séance tenante, en appui à sa demande.

MAG MAG MO MO

7. Mot de la présidence

Monsieur Marc-André Gauthier, président du conseil d'administration, souligne la fin de l'année scolaire ainsi que l'arrivée des vacances et souhaite un bel été à tous.

8. Mot du directeur général par intérim et reddition de comptes

8.1 Décisions prises par le directeur général par intérim en vertu du *Règlement de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs* (document).

M. Mario Champagne, directeur général par intérim, souligne qu'aujourd'hui était la dernière journée de présence des élèves en classe de même que le travail réalisé par l'ensemble du personnel auprès des élèves tout au long de l'année. Il remercie également les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur engagement.

Il dépose enfin un document consolidant les décisions prises par la direction générale, dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, depuis la dernière séance du conseil d'administration. Il précise que les administrateurs ont eu l'occasion de lui adresser leurs questions à l'égard de celles-ci et s'en sont déclarés satisfaits.

9. Points de décision

9.1. Prévisions budgétaires 2026-2027.

Ce point sera traité lors de la séance d'ajournement prévue le 29 juin 2026.

9.2. Règles budgétaires 2026-2027.

Ce point sera traité lors de la séance d'ajournement prévue le 29 juin 2026.

9.3. *Politique d'admission et d'inscription à la formation professionnelle - Adoption*

Résolution 2026-06-23-CA-03

Considérant le projet de *Politique d'admission et d'inscription à la formation professionnelle*, adopté pour fins de consultation, aux termes de la résolution 2026.04.21-CA-10.5, par le conseil d'administration le 21 avril 2026;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Mme Valérie Matte :

Que soit adoptée la *Politique d'admission et d'inscription à la formation professionnelle*, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAG MAG MO MO

9.4. ***Politique d'admission et d'inscription à la formation générale des adultes - Adoption***

Résolution 2026-06-23-CA-04

Considérant le projet de *Politique d'admission et d'inscription à la formation générale des adultes*, adopté pour fins de consultation, aux termes de la résolution 2026.04.21-CA-10.4, par le conseil d'administration le 21 avril 2026;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Mme Jennifer Floymon :

Que soit adoptée la *Politique d'admission et d'inscription à la formation générale des adultes*, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. **Entente relative à l'utilisation et l'aménagement d'un terrain de baseball avec la Ville de Marieville.**

Résolution 2026-06-23-CA-05

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) est propriétaire d'un terrain sur lequel est aménagé un terrain de baseball situé à proximité de l'école de Ramezay (édifice Crevier) à Marieville;

Considérant que la Ville de Marieville souhaite procéder à la réfection complète et à l'amélioration du terrain de baseball, en assumer l'entièreté des coûts et convenir avec le CSSDHR des modalités d'utilisation dudit terrain;

Considérant que cette nouvelle infrastructure de qualité pourra bénéficier autant aux élèves de l'école qu'à la population de Marieville;

Considérant l'article 244 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, lequel prévoit qu'il appartient au conseil d'administration de conclure avec un autre centre de services, un établissement d'enseignement, une municipalité ou un organisme communautaire de son territoire pour établir, maintenir ou améliorer en commun des bibliothèques publiques, des centres administratifs, sportifs, culturels ou récréatifs ou des terrains de jeux;

Il est proposé par Mme Danielle Beaumont :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion d'une entente relative à l'utilisation et l'aménagement d'un terrain de baseball entre le CSSDHR et la Ville de Marieville, selon les termes et conditions négociés entre les représentants du Centre de services scolaire et la Ville;

Et

MAG MAG MO MO

De mandater le directeur général à signer ladite entente ainsi que tout autre document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet au présent mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. Octroi de contrat pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Saint-Jacques.

Résolution 2026-06-23-CA-06

Considérant que le ministère de l'Éducation a autorisé, dans le cadre de la sous-mesure *50511 – Ajout d'espace pour la formation générale*, une aide financière de 25 738 876 $ pour la réalisation du projet alternatif d'agrandissement et de réaménagement de l'école Saint-Jacques, afin d'en faire une école de 20 classes;

Considérant que le projet vise à répondre au déficit d'espace de l'établissement par l'ajout de 12 classes, d'un gymnase et de locaux complémentaires ainsi que par le réaménagement de certains espaces existants;

Considérant l'appel d'offres public publié conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et au *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics*;

Considérant l'ouverture des soumissions et l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles et les professionnels au dossier;

Considérant la recommandation des professionnels de retenir la plus basse soumission conforme;

Il est proposé par M. Pascal Vaillancourt :

Que le conseil d'administration autorise l'octroi du contrat pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Saint-Jacques (043), à Saint-Jacques-le-Mineur, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Constructions Bâtiments Québec Inc., au montant 22 995 000 $ (avant taxes);

Que soit autorisé, conformément aux règles applicables et aux délégations en vigueur, toute modification ou tout dépassement de coût pouvant aller jusqu'à 500 000 $ (2,2%) du montant initialement prévu au contrat;

Le tout conditionnellement à l'autorisation du ministère de l'Éducation de poursuivre à l'étape de l'octroi du contrat, ainsi qu'à la disponibilité des budgets applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Concessions alimentaires

Ce point sera traité lors de la séance d'ajournement prévue le 29 juin 2026.

MAG MAG MO MO

10. Rapports des comités

10.1. Rapport du comité de vérification

Ce point sera traité lors de la séance d'ajournement prévue le 29 juin prochain.

10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M. Guy Lajoie, administrateur, informe les membres du conseil d'administration des sujets traités lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui a eu lieu le 26 mai 2026, notamment en ce qui concerne le retour sur la formation offerte aux membres des conseils d'établissement en 2025-2026, l'évaluation du conseil d'administration, la planification de la révision des écrits de gestion, l'intégration des nouveaux administrateurs et la planification des travaux 2026-2027.

10.3. Rapport du comité des ressources humaines

M. Yanick Cloutier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui a eu lieu le 28 avril 2026, notamment la planification des effectifs au niveau du personnel d'encadrement et du plan de relève, les données de rétention des directions d'établissement et le suivi de la négociation de l'entente locale.

10.4. Rapport du comité consultatif du transport

M. Marc-André Gauthier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité consultatif du transport qui a eu lieu le 21 mai 2026, notamment en ce qui a trait aux règles budgétaires 2026-2027, aux projets relatifs à la sécurité, aux prévisions budgétaires 2026-2027, au service d'ergothérapie, à la préparation de la rentrée scolaire, à la proposition de calendrier des rencontres 2026-2027. Dans les autres sujet, le Défi des Ambassadeurs et l'application clic-école ont également été abordés.

10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

11. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

12. Ajournement de la séance

Résolution 2026-06-23-CA-07

Il est proposé par M. Mohammed Bouhrir :

D'ajourner la séance au 29 juin 2026 à 19 h 00.

MAG MAG MO MO

Fin de la rencontre à 21 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Évaluation de la rencontre

Marc-André Gauthier
Marc-André Gauthier (Oct 14, 2026 08:25:09 EDT)
Président du CA

Manon Ouellet
Manon Ouellet (Oct 14, 2026 09:22:37 EDT)
Secrétaire générale

MAG MAG MO MO

04a_CA_PV_2026-06-23

Final Audit Report 2026-10-14

Created:	2026-10-13
By:	Jessica Thibert (jessica.thibert@cssdhr.gouv.qc.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAA1OFWXBaIzXt2RME8ZWvvX3FdJI8z9Rkx

"04a_CA_PV_2026-06-23" History

Document created by Jessica Thibert (jessica.thibert@cssdhr.gouv.qc.ca)
2026-10-13 - 2:48:57 PM GMT

Document emailed to marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-10-13 - 2:54:15 PM GMT

Email viewed by marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-10-14 - 12:20:42 PM GMT

Signer marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca entered name at signing as Marc-André Gauthier
2026-10-14 - 12:25:07 PM GMT

Document e-signed by Marc-André Gauthier (marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca)
Signature Date: 2026-10-14 - 12:25:09 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Document emailed to manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-10-14 - 12:25:10 PM GMT

Email viewed by manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-10-14 - 1:21:38 PM GMT

Signer manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca entered name at signing as Manon Ouellet
2026-10-14 - 1:22:35 PM GMT

Document e-signed by Manon Ouellet (manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca)
Signature Date: 2026-10-14 - 1:22:37 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE

Agreement completed.
2026-10-14 - 1:22:37 PM GMT

Adobe Acrobat Sign